

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Band:** 33 (2006)  
**Heft:** 4  
  
**Rubrik:** Courrier des lecteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Compagnie «low cost»**

«La Suisse, Mecque des vols low cost?», écrit Lorenzo Vasella dans l'édition d'avril de la «Revue Suisse». Compte tenu de la revalorisation de l'aéroport de Bâle, ce serait une excellente nouvelle. Mais ce que l'article ne fait pas ressortir, c'est qu'easyJet est en mesure de voler à moindre coût que les autres compagnies non seulement parce qu'elle se limite au produit de base qu'est le transport, mais également parce que sur ses vols vers les aéroports de l'UE, elle ne respecte pas la législation européenne en matière de protection des droits des passagers. Alors qu'en cas d'annulation d'un vol dû à une intempérie, d'autres compagnies, souhaitant minimiser le préjudice subi, accompagnent leurs passagers et les aident à trouver des solutions de rechange pour parvenir à leur destination, easyJet affirme pour sa part que cela n'est pas de son ressort. C'est précisément ce qui nous est arrivé, et deux mois et demi après cet incident, le vol que nous avons dû régler longtemps avant la date du départ ne nous a toujours pas été remboursé (une directive de l'UE stipule que la somme doit être remboursée dans un délai d'une semaine).

EVA LACOUR ET PAUL DINGER, ANSCHAU, ALLEMAGNE

**Choc culturel**

Tout d'abord, j'aimerais vous faire part du plaisir que me procure à chaque fois la lecture de la «Revue Suisse», brochure succincte et attrayante qui me donne des informations de qualité et intéressantes sur la situation actuelle de la Suisse. Un grand merci à vous! A ce propos, je viens de lire votre édition d'avril. Bien que



l'univers de la paysannerie soit très éloigné du mien, votre article qui traitait de la situation des paysans en Suisse m'a réservé un véritable choc culturel. Je comprends bien le rôle que jouent l'économie, le travail, la concurrence, la politique, la société, le développement, pour ne citer qu'eux. Pourtant, une image me vient en tête: nos pères arrachant une branche à la croix blanche sur fond rouge de notre drapeau national, déshonorant ainsi leur propre identité. Oui, ce concentré d'inepties m'afflige, même si les bases mêmes de l'existence ne s'en trouvent pas ébranlées.

A. I. OPHIR, K-YAM, ISRAËL

**Franz Weber et le Lavaux**

Eh oui, le Lavaux c'est beau! Et cette région vaut bien toutes les attentions qu'elle suscite.

Mais quelle erreur de ne pas avoir mentionné une seule fois le nom de Franz Weber dans votre article; on n'a pas le droit d'avoir la mémoire si courte!

En effet, on peut aimer cet écologiste ou le détester, mais c'est en grande partie grâce à lui que les promoteurs immobiliers et autres destructeurs de paysage ont été tenus à distance de ce Lavaux magnifique. C'est en 1977 que Franz Weber, contre vents et marées, a lancé l'initiative «Sauvez Lavaux». Ce fut un succès. Et rebelote en automne 2005, l'infatigable écologiste voit le succès de sa deuxième initiative «Sauver Lavaux» alors que ce vignoble avait perdu sa mention à l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution cantonale vaudoise.

Rendons à Franz ce qui appartient à Franz, et le Lavaux s'en portera bien.

NICOLE ALLEMANN RUCHTI, EN LANGUEDOC, FRANCE

**Jazz suisse**

Réservé à ses débuts à un public confidentiel, le jazz suisse a depuis longtemps conquis ses lettres de noblesse et connaît un succès croissant sur la scène internationale également. Quelques albums enregistrés récemment:

La zurichoise Irène Schweizer, pianiste et leader de groupe, compte, à l'image du percussionniste Pierre Favre et du pianiste et leader de groupe George Gruntz, parmi les musiciens de jazz suisses de renommée internationale. Elle a une façon unique de faire évoluer ses mains sur son clavier, sans cesse en quête de nouveaux horizons, mêlant à l'infini improvisation, innovation et joie de l'accompagnement musical, en duos ou dans des groupes plus importants avec des saxophonistes tels que Co Streiff ou Omri Ziegele. Dans «Portrait» (CD 105 du label Intakt), elle nous livre 14 enregistrements et un livret complet pour partir à la découverte de son œuvre.

Quel point commun entre le Jazz suisse et le yodel? Depuis plus de 20 ans, de plus en plus de musiciens de jazz suisse s'intéressent à leur patrimoine musical. Tous les deux ans a lieu à Altdorf le festival «Alpentöne». L'enregistrement «Alpentöne 05» (Musiques Suisses MGB CD 6263) inclut par exemple le «Guggisberglied» en trois versions. Quant au Zurich Jazz Orchestra, son album «Beyond Swiss Tradition» (Universal 987 512-1) est également marqué par la tradition musicale suisse. L'enregistrement mêle dans une même coloration joyeuse, tradition et nouveauté, compositions d'inspiration folklorique et rythme des big bands. Plus exigeante, la musique du groupe Tritonus interprète des partitions anciennes sur des instruments d'origine. Dans leur album «Alpan» (Zytglogge ZYT 4901), ils partent à la recherche de sons nouveaux et s'associent à des musiciens ayant d'autres appartenances musicales.

Et qu'en est-il des pianistes? A seulement 24 ans, le Suisse romand Colin Vallon est doté d'un immense talent. Dans son premier album «Les Ombres» (Unit Records UTR4145 CD), il fait montre avec son trio d'une maturité et d'une maîtrise surprenantes. Agréable à écouter, sa musique rythmée et «perlée» n'en est pas pour autant superficielle et nous rappelle par moments Abdullah Ibrahim Dollar Brand. Le pianiste Nik Bärtsch, âgé de 35 ans, et son groupe Ronin composent pour leur part une musique très particulière. La musique exigeante de l'album «Rea» (Tonus Music Recors TON 15), pouvant s'apparenter au «zen-funk», transcende les frontières entre les genres, passant de James Brown à la musique rituelle en faisant des détours par la musique minimaliste, la musique rituelle japonaise, l'ambient, le jazz ou encore la trance.

Bebop et New Orleans: originaire d'Australie, le tromboniste Adrian Mears habite en Allemagne. Jeff Boudreaux, le batteur, vient de la Nouvelle-Orléans et vit à Vorarlberg, tout comme le pianiste Peter Madsen. Avec le saxophoniste bernois Domenic Landolf et le bassiste bâlois Stephan Kurmann, ils forment l'ensemble New Orleans Hardbop. Dans leur album «Jump On In» (TCB 25202), les cinq musiciens nous livrent une musique au swing infernal réunissant à elle seule l'ancien groove de la Nouvelle-Orléans, Monk, le blues et Eddie Harris. Quant au bon vieux jazz de la Nouvelle-Orléans, il est interprété par des groupes comme Harry's Satchmo All Stars. Ils signent avec leur album «Happy Birthday» (Euro Top EU 333 1882) un hommage enthousiasmant à l'inoubliable Louis Armstrong.

RICHARD BUTZ, 1943; Journaliste, écrivain, formateur d'adultes et médiateur culturel, Richard Butz vit et travaille à St-Gall. Il est amateur et collectionneur de jazz depuis plus de 50 ans. buewik-butz@freesurf.ch